

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2013

Plus de 16 000 entreprises créées ou reprises en 2012 avec l'appui d'Initiative France

Lors d'une conférence de presse organisée le 25 mars, Louis Schweitzer, président d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'appui à la création d'entreprises, a présenté l'activité du réseau en 2012. Parmi les chiffres les plus significatifs : **16 107 entreprises ont été financées en 2012, représentant 37 141 emplois créés ou maintenus en une seule année.**

Dans un contexte déprimé, marqué par une croissance atone et par une baisse de la création d'entreprises, les 230 plateformes Initiative ont soutenu **la création, la reprise ou la croissance de 16 107 entreprises**, un chiffre en légère hausse par rapport à 2011 (15 953). Ces entreprises représentent **37 141 emplois créés ou maintenus** sur un an, un chiffre en hausse de 5% par rapport à 2011. «Ces bons chiffres confirment la place d'Initiative France comme premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises. Ils traduisent bien le rôle que nous jouons en faveur des créateurs d'entreprises et du développement des territoires», commente **Louis Schweitzer, président d'Initiative France.**

Les plateformes interviennent auprès des porteurs de projet en leur apportant des prêts d'honneur, sans intérêts ni garanties. Ces prêts à la personne leur permettent de renforcer leurs fonds propres. En 2012, **64% des bénéficiaires des prêts d'honneur étaient des demandeurs d'emploi.**

A noter également : 5 517 des projets financés sont des reprises (34% du total) et 681 des opérations de croissance (4% du total). Ces prêts d'honneur croissance ont connu entre 2011 et 2012 une hausse de 22,7%.

Plus d'1 milliard d'euros de prêts bancaires associés

Le montant total de ces prêts sans intérêts ni garanties accordés par les plateformes s'élève à 159 M€ (en hausse de 3%) : 124 M€ pour les prêts d'honneur des plateformes et 35 M€ pour les prêts Nacre (dispositif public réservé aux demandeurs d'emploi). L'attribution de ces prêts d'honneur a un puissant effet de levier sur les banques qui font confiance aux projets des créateurs soutenus par le réseau. Un euro de prêt d'honneur entraîne en moyenne 8,1 euros de financements bancaires. En 2012, pour la première fois dans l'histoire du réseau, **la barre du milliard d'euros de prêts bancaires accordés en complément de prêts d'honneur a été franchi** (1 004 M€).

L'attribution des prêts d'honneur va de pair avec **un accompagnement des créateurs** pendant la préparation de leur dossier et pendant toute la durée de remboursement (3 ans en moyenne). A ce titre, **53 700 chefs d'entreprise** ont été accompagnés en 2012, dont **18 120 nouveaux entrepreneurs de l'année**. Ils ont bénéficié du soutien des équipes permanentes et bénévoles des plateformes, soit **861 salariés et 14 400 bénévoles, dont 4 450 parrains.**

Les entreprises de la génération 2010, qui ont reçu le soutien financier et humain du réseau affichent, après 3 ans d'existence, **un taux de pérennité de 86%**. Ce chiffre, nettement supérieur à la moyenne nationale s'explique par le bon dimensionnement des plans de financement et par la qualité de l'accompagnement. Après six ans, la pérennité est de 74%.

Un réseau. Un esprit

Initiative France fédère **230 plateformes Initiative** adhérentes qui partagent :

- un modèle d'appui aux créateurs d'entreprises (le prêt d'honneur sans intérêts ni garanties et l'accompagnement) ;
- un principe partenarial associant localement les acteurs publics (les collectivités locales, la Caisse des Dépôts, les fonds européens, l'Etat) et les entreprises autour d'un projet de développement du territoire et de l'emploi ;
- des valeurs communes (l'esprit d'entreprise, la solidarité, la confiance, le désintéressement, le respect des personnes) ;
- un système qualité qui garantit un traitement professionnel pour tous les porteurs de projets
- l'association de bénévoles experts, issus du monde de l'entreprise, et de salariés.

La présence des plateformes sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris) garantit une grande proximité avec les porteurs de projets. Les 230 associations se démultiplient en 926 points d'ancrage dont 526 comités d'agrément. Ces comités, qui réunissent un ensemble de compétences spécialisées sur l'entreprise (chefs d'entreprise, actifs ou seniors, experts comptables, avocats, cadres dirigeants d'entreprise) décident souverainement de l'attribution des prêts d'honneur.

Pour le réseau Initiative, l'année 2012 et le début de l'année 2013 ont été marqués par le lancement d'une **nouvelle identité : nouvelle marque, nouveau logo, nouvelle signature**. La marque et le logo affichent le terme Initiative, commun à toutes les plateformes, et le nom du territoire, dans la couleur choisie par chacune.

La nouvelle signature, « Un réseau. Un esprit », rappelle l'importance du réseau (réseau des plateformes, des bénévoles, des entrepreneurs) et de l'esprit de toutes ses parties prenantes : l'esprit d'entreprise, l'esprit d'innovation, les valeurs.

Depuis son adoption, lors de l'Assemblée générale de juin 2012, cette marque a été adoptée ou est en passe de l'être par la quasi-totalité des plateformes. « **Notre identité s'en trouve renforcée. La cohérence des noms et des logos des plateformes doit accroître la notoriété du réseau et nous permettre d'attirer davantage d'entreprises et de bénévoles, notamment de parrains pour accompagner les entrepreneurs** » souligne Louis Schweitzer.

Une reconnaissance d'utilité publique, des dons déductibles de l'ISF

L'association nationale est **reconnue d'utilité publique** depuis mai 2012. Elle vient d'être habilitée par les pouvoirs publics (décret du 21 février 2013) à recevoir des dons ouvrant droit à la **réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**. Concrètement, les personnes assujetties à l'ISF peuvent désormais bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% de leur don à Initiative France, dans la limite de 50 000 €.

Ces dons leur permettent de s'associer directement à l'action du réseau. Ils sont versés à Initiative France qui les affecte aux plateformes selon le choix du donateur. Ces dons bénéficient ainsi directement à l'accompagnement des entrepreneurs des territoires des donateurs.

Contacts Presse ;

Initiative France : les chiffres clés de 2012

Appui financier

- **16 107 entreprises créées ou reprises en une année** (15 953 en 2011)
- **159 M€ de prêts à taux zéro**, dont 124 M€ sur les fonds des plateformes et 35 M€ au titre du dispositif Nacre (154 M€ en 2011)
- **8 340 €** : montant moyen du prêt d'honneur des plateformes
- **1 004 M€** de financements bancaires associés aux prêts d'honneur avec un effet de levier de 8,1 (972 M€ en 2011)

Appui humain

- **53 700 chefs d'entreprise accompagnés au cours de l'année** (51 900 en 2011), dont 18 120 nouveaux entrepreneurs de l'année
- **14 400 bénévoles, dont 4 450 parrains**
- **8 325 parrainages d'entrepreneurs en cours**
- **861 permanents** dans les plateformes Initiative

Impact économique et social de l'action du réseau

- **37 141 emplois** créés ou maintenus en une année (35 367 en 2011)
 - Coût unitaire d'un emploi créé : **1 245 €**
 - **1,163 milliard d'euros** injectés dans l'économie des territoires (total des prêts d'honneur et des prêts bancaires associés)
- Taux de pérennité à trois ans des entreprises aidées : 86%**
(à six ans, 74 %)

Parmi les bénéficiaires

- **64%** de demandeurs d'emploi
- **34%** de femmes
- **25%** de jeunes de moins de 30 ans
- **25%** de seniors (+ de 45 ans)

www.initiative-france.fr

Initiative France regroupe 230 plateformes (au 25/04/2013) qui partagent un mode d'intervention commun reposant sur deux grandes idées :

> **Le prêt d'honneur** sans intérêts et sans garanties, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont.

> **L'accompagnement** des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

Les plateformes Initiative réunies dans un **réseau national** partagent une **Charte qualité**, concrétisée dans une norme AFNOR NF X 50-771 qui décrit leur référentiel métier et des **valeurs communes**, transcrites dans une Charte éthique.

Contacts Presse ;

PRESS & VOUS – Pierre Roy - Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – pierre.roy@press-et-vous.fr
INITIATIVE FRANCE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jean-michel.mestres@initiative-france.fr

Initiative
béziers ouest
hérault

Initiative
corse

Initiative
pays de
martigues

Initiative
touraine
chinonais

Initiative
montpellier

Initiative
grand annecy

Initiative
grand nancy

Initiative
rhône pluriel

Initiative
brenne

Initiative
cotentir

Initiative
pays de
lorient

Initiative
nord
hautes alpes

Initiative
centre est
guyane

Initiative
sud
hautes alpes

Initiative
calvados

Initiative
nantes

Initiative
anjou

Initiative
moselle
est

Initiative
bièvre
valloire

Initiative
calais

Initiative
rouen

Initiative
agglomération
sophia antipolis

Initiative
haute
provence

Initiative
pays de
la bale

Initiative
calvados

Initiative
loir et cher

Initiative
alsace
centrale

Initiative
sud alsace

Initiative
doubs

Initiative
indre

Initiative
lot

Initiative
le havre
estuaire

Initiative
gironde

Initiative
dombes
val de saône

Initiative
nord
seine et marne

Initiative
cher

Initiative
périgord

Initiative
mayenne

Initiative
val de creuse

Initiative france

Un réseau. Un esprit

Initiative
pays d'aix

Initiative
thau

Initiative
pays d'ancenis

Nous faisons naître en France
40 entreprises par jour

Initiative
charente

Initiative
issoire sancy
val d'allier

Initiative
guadeloupe

Initiative
centre
hérault

Initiative
carcassonne
castelnaudary

Initiative
trégor

Initiative
ventoux

Initiative
vienne

Initiative
melun val de seine
le sud seine et marne

Initiative
cantal

Initiative
lozère

Initiative
hérault est

Initiative
ouest
velines

Initiative
menton
riviera

Initiative
nouvelle
calédonie

Initiative
montluçon

Initiative
nice
côte d'azu

Initiative
liror

Initiative
pays
basque

Initiative
gohelle

Initiative
jura

Initiative
val de garonne
gascogne

Initiative
vendée
bocage

Initiative
haute vallée
de l'aude

Initiative
armor

Initiative
terres
d'azur

Initiative
val de seine

Initiative
loire atlantique
nord

Initiative
ouest
provence

Initiative
sud grésivauda
royans-vercors

Initiative
artois

Initiative
creuse et
gâtin

Initiative
saint martin

Initiative
vallée de la drôme
dois

Initiative
centre
bretagne

Initiative
savoie

Initiative
seuil de
provence

Initiative
plaine
commune